



## Harcèlement à mon domicile par des gens. que faire ?

-----  
Par Visiteur

Je suis harcelée à mon domicile par de jeunes gens qui sonnent tous les soirs chez moi pour me demander de laisser sortir ma fille de 13 ans sous prétexte de se promener avec eux à 22 heures ou 23 heures. Devant mon refus ils essaient de persuader ma fille par le balcon ou la fenêtre. Un d'entre eux a embrassé ma fille il y a environ 1 mois. Je me suis renseigné sur lui, il s'appelle Nathan, a 17 ans, a déjà fait six mois de prison pour coups de couteaux et a 5 ans de contrôle judiciaire. J'ai expliqué à ma fille que je ne veut plus qu'elle le revoie mais il n'en tient pas compte. Devant mon refus ces jeunes gens on commis une intrusion chez moi pendant que j'étais absente. J'ai signalé cette intrusion à la gendarmerie et mis ma fille en sécurité 2 semaines dans ma famille dans une autre ville. Mais dès le retour de ma fille le harcèlement a repris avec sonnettes intempestives jusqu'à 23h00. Ce Nathan a essayé de rentrer par la fenêtre de ma fille même si elle lui dit non il n'en tient pas compte. Ma fille est donc repartie dans ma famille, elle ne peut plus vivre en sécurité dans mon village et je n'ai pas les moyens de déménager actuellement. Je ne sais plus quoi faire je crains des représailles ce Nathan est un gitan il circule toujours en groupe et a un couteau sur lui.

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame,

Le mieux est de déposer plainte pour tapage nocturne et lorsque ce jeune homme vient à nouveau taper à votre porte appeler les gendarmes afin qu'ils l'interpellent.

Concernant son attitude vis à vis de votre fille, malheureusement cela ne dépend que de vous et de l'attitude de votre fille car juridiquement son comportement n'est pas répréhensible.

Cordialement